

Management – Gestion des équipes

CONTEXTE

Au-delà des spécificités des domaines médicaux et médicosociaux, – [en termes de santé – sécurité – normes qualité, etc...] – , comment mettre en place et maintenir au quotidien une synergie d'équipe, une fluidité de communication et d'engagement individuel et collectif.

OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Se positionner dans son rôle d'animateur-coordonateur d'équipe

Communiquer efficacement et mobiliser

S'adapter aux personnalités et motiver

Organiser les tâches et gérer les priorités et les imprévus

Faire face aux situations difficiles et maintenir une vigilance au quotidien

Pré requis : aucun

CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Encadrants opérationnels ou fonctionnels – Responsables de service – Managers de proximité

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Psychologue du travail et Codirigeante de structure de formation

METHODE – MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

CONTENU

Les postures managériales

Définir son rôle et ses missions-clefs en tant que manager.

Analyser ses schémas comportementaux et ses attitudes managériales prépondérantes.

Prendre en compte les notions de compétences, de motivation et d'engagement dans la gestion



Management – Gestion des équipes

individuelle et collective des équipes.

La communication et l'assertivité

Repérer les réflexes relationnels pour mieux s'adapter.

Utiliser des techniques de communication efficaces face à différentes personnalités.

Savoir dire non, poser le cadre, traiter les objections et argumenter.

L'accompagnement

Fixer et suivre des objectifs et être le relais équipe/hiérarchie avec exemplarité.

Conduire les différents types de réunions de manière optimale.

Mener des entretiens avec structure : suivi, évaluation, recadrage...

La gestion des tensions

Faire face aux situations tendues et développer une réponse adaptée au contexte.

Gérer les priorités, Différencier l'urgent et l'important.

Gérer son stress et celui des équipes.

MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

